



**KPMG S.A.**  
**Economie Sociale et Solidaire**  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 22 00  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 18  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

# Association Planète Enfants & Développement

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019  
Association Planète Enfants & Développement  
53 boulevard de Charonne - 75011 Paris  
*Ce rapport contient 23 pages*  
Référence : YD - LN - AN

KPMG S.A.,  
société française membre du réseau KPMG  
constitué de cabinets indépendants adhérents de  
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise  
comptable et de commissariat  
aux comptes à directoire et  
conseil de surveillance.  
Inscrite au Tableau de l'Ordre  
à Paris sous le n° 14-30080101  
et à la Compagnie Régionale  
des Commissaires aux Comptes  
de Versailles.

Siège social :  
KPMG S.A.  
Tour Eqho  
2 avenue Gambetta  
92066 Paris la Défense Cedex  
Capital : 5 497 100 €  
Code APE 6920Z  
775 726 417 R.C.S. Nanterre  
TVA Union Européenne  
FR 77 775 726 417



**KPMG S.A.**  
**Economie Sociale et Solidaire**  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 22 00  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 18  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## **Association Planète Enfants & Développement**

Siège social : 53 boulevard de Charonne - 75011 Paris

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée générale de l'Association Planète & Développement,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 24 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte emploi annuel des ressources, décrites dans la note F de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n°2008-12 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier arrêté le 24 juin 2019 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt du rapport financier relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



**Association Planète Enfants & Développement**  
*Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels*  
21 septembre 2020

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 21 septembre 2020

KPMG S.A.

Yves Delmas  
Associé



# **COMPTES ANNUELS**

du 01/01/2019 au 31/12/2019

**BILAN**  
**PLANETE ENFANTS & DEVELOPPEMENT**

Au 31/12/2019

**EUROS**

Actif		Exercice 2019			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. Ou Prov.	Montant net	2018	
Actif immobilisé	immobilisations incorporelles	Frais d'établissement			-	-
		Frais de recherche et développement			-	-
		Concessions, logiciels et droits similaires	3 832	3 337	495	1 772
		Fonds commercial (1)			-	-
		Autres immobilisations incorporelles			-	-
		Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-
		Avances et acomptes			-	-
		Total	3 832	3 337	495	1 772
	immobilisations corporelles	Terrains	26 670	-	26 670	26 670
		Constructions	226 763	166 689	60 074	64 609
		Inst. Techniques, mat. Out. Industriels	49 181	22 014	27 167	28 719
		Autres immobilisations corporelles	36 738	36 646	92	242
		Immobilisations grevées de droits	-	-	-	-
		Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
		Avances et acomptes	-	-	-	-
	Total	339 352	225 349	114 003	120 240	
immob. Financières (2)	Participations	-	-	-	-	
	Créances rattachées à des part.	-	-	-	-	
	Titres immob. Activité de portefeuille	-	-	-	-	
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-	
	Prêts	-	-	-	-	
	Autres immobilisations financières	8 193	-	8 193	6 128	
	Total	8 193	-	8 193	6 128	
<b>TOTAL I</b>		<b>351 377</b>	<b>228 686</b>	<b>122 691</b>	<b>128 140</b>	
Actif circulant	stocks et encours	Matières premières, approvisionnement	-	-	-	-
		En cours de production, biens et services	-	-	-	-
		Produits intermédiaires et finis	750	-	750	1 754
		Marchandises	2 800	-	2 800	2 882
		Total	3 550	-	3 550	4 636
	créances (3)	Avces et aptes versés sur commandes	-	-	-	-
		Créances usagers et comptes rattachés	659	-	659	-
		Autres créances	275 699	45 451	230 248	116 935
		Total	276 358	45 451	230 907	116 935
	divers	Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Valeurs mobilières de placement		-	-	-	-	
Instruments de trésorerie		-	-	-	-	
Disponibilités		1 025 790	-	1 025 790	945 267	
Charges constatées d'avance (4)		3 110	-	3 110	250	
<b>TOTAL II</b>		<b>1 308 808</b>	<b>45 451</b>	<b>1 263 357</b>	<b>1 067 087</b>	
	Charges à répartir sur plusieurs exercices III			-	-	
	Prime de remboursement des emprunts IV			-	-	
	Ecart de conversion actif V			-	-	
Total de l'actif (I+II+III+IV+V)		<b>1 660 185</b>	<b>274 138</b>	<b>1 386 048</b>	<b>1 195 227</b>	
Renvois	(1) Dont droit au bail					
	(2) Part à moins d'un an(brut) des immobilisations financières					
	(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organismes staturairement compétents					
	Legs nets à réaliser par l'organisme de tutelle					
	Dons en nature restant à vendre					
	Autres					

Comptabilité tenue en Euros

**BILAN**  
**PLANETE ENFANTS & DEVELOPPEMENT**

Au 31/12/2019

**EUROS**

<b>Passif (avant répartition)</b>		<b>Exercice 2019</b>	<b>Exercice précédent 2018</b>	
<b>Fonds associatifs</b>	<b>Fonds propres</b>	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, sub. Inv biens renouvelables)	300 000	435 292
		Ecarts de réévaluation	-	-
		Réserves	-	-
		Report à nouveau	8 261	-
		Résultat de l'exercice	- 70 090	- 127 031
	<b>Autres fonds associatifs</b>	Fonds associatif avec droit de reprise		
		Apports		
		Legs et donations		
		Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
		Ecarts de réévaluation		
	Sub.d'investissement sur biens non renouv. par l'organisme			
	Provisions réglementées			
	Droit des propriétaires (commodat)			
<b>Total</b>		<b>I</b>	<b>238 171</b>	<b>308 261</b>
<b>Fonds dédiés</b> <small>Prov. pr. risques et charges</small>		Provisions pour risques	-	-
		Provisions pour charges	-	5 447
		Fonds dédiés		
		- Sur subventions de fonctionnement	71 525	68 933
	- Sur autres ressources			
<b>Total</b>		<b>II</b>	<b>71 525</b>	<b>74 380</b>
<b>Dettes</b>		Emprunts obligataires convertibles		
		Autres emprunts obligataires		
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
		Emprunts et dettes financières divers (3)	-	-
		Avances et acomptes reçus	-	-
		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 789	56 272
		Dettes fiscales et sociales	65 015	46 150
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
		Autres dettes	2 905	12 768
		Produits constatés d'avance (1)	983 643	697 396
	Total	<b>1 076 352</b>	<b>812 586</b>	
	Ecart de conversion - Passif (IV)			
	Total			
<b>Total du passif (I+II+III+IV)</b>		<b>1 386 048</b>	<b>1 195 227</b>	
<b>Renvois</b>	(1) Dont à plus d'un an			
	Dont à moins d'un an			
	(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque			
	(3) Dont emprunts participatifs			



**COMPTE DE RESULTAT  
PLANETE ENFANTS & DEVELOPPEMENT**

Au 31/12/2019

**EUROS**

		Exercice 2019	Exercice 2018	
<b>Produits d'exploitation</b>	Vente de marchandises	8 010	7 163	
	Production vendue	Biens	-	539
		Services liés à des financements réglementaires	-	-
		Autres services	4 307	7 869
	<b>Montant net du chiffre d'affaire (dont à l'exportation) :</b>		-	-
	Production stockée	1 004	976	
	Production immobilisée	-	-	
	Produits nets partiels sur opérations à long terme	-	-	
	Subventions d'exploitation	1 620 198	1 137 538	
	Reprise sur provisions (et amortissements), transfert de charges	27 591	323 888	
Cotisations	67 914	56 477		
Autres produits (1)	285 202	217 048		
<b>Total des produits d'exploitation I</b>		<b>2 012 218</b>	<b>1 751 497</b>	
<b>Charges d'exploitation</b>	Marchandises	3 331	5 918	
	Achats	-	-	
	Variation de stocks	81	748	
	Matières premières et approvisionnement	-	-	
	Achats	-	-	
	Variation de stocks	-	-	
	Autres achats et charges externes (3)	814 135	507 057	
	Impôts, taxes et versements assimilés	8 848	970	
	Salaires et traitements	281 174	182 996	
	Charges sociales	155 034	131 440	
	Autres charges de personnel (2)	519 767	487 334	
	Dotations d'exploitation	- sur immobilisations	7 514	7 912
		- sur actif circulant : provisions	-	-
Subventions accordées par l'association	-	-		
Autres charges	299 244	539 826		
<b>Total des charges d'exploitation II</b>		<b>2 089 127</b>	<b>1 862 705</b>	
<b>Résultat d'Exploitation (I-II)</b>		<b>- 76 909</b>	<b>- 111 208</b>	
	Excédents ou déficits transférés III			
	Déficits ou excédents transférés IV			
<b>Produits financiers</b>	Produits financiers de participations			
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créance d'actif immobilisée			
	Autres intérêts et produits assimilés	941	912	
	Reprises sur provisions, transferts de charges	-	-	
	Différence positive de change	5 900	2 605	
	Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	-	-	
<b>Total des produits financiers</b>		<b>6 841</b>	<b>3 517</b>	
<b>Charges financières</b>	Dotations financières aux amortissements et provisions			
	Intérêts et charges assimilés	-	-	
	Différences négatives de change	5 988	7 346	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-	
	<b>Total des charges financières VI</b>	<b>5 988</b>	<b>7 346</b>	
<b>Résultat financier (V-VI)</b>		<b>852</b>	<b>- 3 829</b>	
<b>Résultat courant avant impôt (I+II+III-IV+V-VI)</b>		<b>- 76 057</b>	<b>- 115 037</b>	
<b>Renvois</b>	(1) dont : Dons	289 988	213 662	
	Legs et donation			
	Produits liés à des financements réglementaires			
	Ventes de dons en nature			
	(2) dont personnel de droit local	321 300	296 763	
(3) Y compris redevances de crédit-bail				
immobilier				

**COMPTE DE RESULTAT(suite)  
PLANETE ENFANTS & DEVELOPPEMENT**

Au 31/12/2018

**EUROS**

		Exercice 2019	Exercice 2018
<b>Produits exceptionnels</b>	Produits exceptionnels sur opération de gestion		
	Produits exceptionnels sur exercice antérieur	292	91
	Produits des cessions d'éléments d'actif	-	-
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	65 000
	Reprises sur provisions et transfert de charges	8 267	5 024
	<b>Total des produits exceptionnels</b> <b>VII</b>	<b>8 559</b>	<b>70 115</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	Charges exceptionnelles sur opération de gestion	-	4 945
	Charges exceptionnelles sur exercice antérieur	-	2 061
	Valeur comptable s/cessions d'éléments d'actif	-	-
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*	-	-
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-	110 000
	<b>Total des charges exceptionnelles</b> <b>VIII</b>	<b>-</b>	<b>117 006</b>
	<b>Résultat exceptionnel</b> <b>(VII-VIII)</b>	<b>8 559</b>	<b>- 46 891</b>
	Participation des salariés aux résultats                      IX		
	Impôts sur les sociétés                      X		
	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs                      XI	68 933	103 830
	Engagement à réaliser sur ressources affectées                      XII	71 525	68 933
	<b>Total des produits</b> <b>XIII</b>	<b>2 096 551</b>	<b>1 928 958</b>
	<b>Total des charges</b> <b>XIV</b>	<b>2 166 641</b>	<b>2 055 990</b>
	<b>Excédent ou déficit</b> <b>(XIII-XIV)</b>	<b>- 70 090</b>	<b>- 127 031</b>
	<b>Evaluation des contributions volontaires en nature</b>		
	<b>Produits</b>		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	<b>Charges</b>		
	Secours en nature		
	Mise à disposition de biens et services		
	Personnel bénévole		



**Association**

**Planète Enfants & Développement**

Annexe  
aux comptes annuels de l'exercice clos le  
31 décembre 2019

A	- Principes, règles et méthodes comptables.....	3
B	- Faits marquants .....	3
C	- Informations relatives au Bilan .....	3
1	- Bilan actif.....	4
1.1	- Immobilisations corporelles – Mouvements principaux.....	4
1.2	- Immobilisations corporelles – Amortissements pour dépréciation .....	4
1.3	- Créances .....	5
1.4	- Valeurs mobilières de placement.....	6
1.5	- Disponibilités.....	6
2	- Bilan Passif.....	6
2.1	- Fonds associatifs .....	6
2.2	- Provisions pour risques et charges .....	7
2.3	- Fonds dédiés et avances reçues .....	7
D	- Informations relatives au compte de résultat.....	9
1	- Produits .....	9
2	- Charges.....	9
E	- Autres informations .....	10
1	- Effectif moyen .....	10
2	- Informations relatives à la rémunération des dirigeants .....	10
3	- Information concernant le Droit Individuel à la Formation.....	10
4	- Information sur les honoraires du commissaire aux comptes.....	10
F	- Compte d’emplois annuel des ressources collectés auprès du public.....	10
1	- Définition des missions sociales.....	12
2	- Définition des ressources issues de la générosité du public .....	12
3	- Règles d’affectation et répartition des couts et ressources .....	12
4	- Contributions volontaires en nature .....	13

## **A. - Principes, règles et méthodes comptables**

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général et pris en compte le règlement n°99-01 au titre des règles de comptabilisation des domaines spécifiques : règles d'évaluation, de réévaluation des éléments du patrimoine, des contributions volontaires en nature.

L'association a arrêté ses comptes en respectant également le règlement n°2004-06 du 23 novembre 2004 du CRC relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs qui définit la notion « d'actifs » et leurs règles de comptabilisation et traite de leur évaluation initiale. Les règles relatives à leur évaluation postérieure (amortissement, dépréciation) ont fait l'objet du règlement n°2002-10 du CRC ont également été appliquées.

L'association a procédé à la comptabilisation des fonds dédiés en respectant le règlement n°99-01 du CRC.

## **B. - Faits marquants**

Les charges liées aux missions sociales ont représenté 83% des dépenses, tandis que 17% des charges ont été constituées des frais administratifs, de communication et de recherche de fond. Ce dernier poste augmente significativement en 2019, avec un investissement en recherche de fonds qui se traduit par l'embauche de 2 salariées au siège.

Les produits d'exploitation, hors ajustements des exercices antérieurs, passent de 1458 k€ à 2011 k€ (+38%) ; cette évolution s'explique essentiellement par la montée en puissance de programmes financés par l'AFD et des constructions d'écoles financées localement.

### Evènements postérieurs à la clôture :

Depuis mi-mars 2020, le contexte épidémique actuel lié au Coronavirus crée une situation incertaine. A ce stade, il est difficile d'en mesurer les impacts sur l'activité. L'association PE&D met en place les mesures appropriées visant à répondre aux attentes de ses parties prenantes. Aucun impact n'est à mentionner au 31 décembre 2019.

## C. - Informations relatives au Bilan

### 1 - Bilan actif

#### 1.1 - Immobilisations corporelles – Mouvements principaux

En application du règlement n° 2004-06 du 23 novembre 2004 du CRC, la variation des immobilisations entre 2018 et 2019 se détaille comme suit (en €) :

Compte	Libellé	Total au 31/12/18	Augmentation	Diminution	Total au 31/12/19
205000	Logiciels	3 832			3 832
211000	Terrain	26 670			26 670
213100	Bâtiments & Infrastructure	226 763			226 763
218100	Installations Générales	49 181			49 181
218200	Matériel de transport	11 456			11 456
218300	Mat. Bureau informatique	19 926			19 926
218400	Mobilier	5 356			5 356
<b>Total Immobilisations</b>		<b>343 184</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>343 184</b>

La cession des immobilisations relatives à la propriété d'Egarande, d'une valeur brute de 300.000€, est soumise à conditions telles que stipulées dans l'acte de donation.

#### 1.2 - Immobilisations corporelles – Amortissements pour dépréciation

En application du règlement n° 2002-10 du CRC, les modes et durées d'amortissements sont les suivants :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Infrastructure-bâtiments	Linéaire	50 ans
Installations techniques, générales	Linéaire	2 à 30 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 ans

La variation des amortissements entre 2018 et 2019 se détaille comme suit (en €):

Compte	Libellé	Total au 31/12/18	Augmentation	Diminution	Total au 31/12/19
280500	Logiciels	2 060	1 277		3 337
281300	Bâtiments & Infrastructure	162 154	4 535		166 689
281810	Installations Générales	20 462	1 552		22 014
281820	Matériel de transport	11 456	0		11 456
281830	Mat. Bureau informatique	19 684	150		19 834
281840	Mobilier	5 356	0		5 356
<b>Total Immobilisations</b>		<b>221 172</b>	<b>7 514</b>	<b>0</b>	<b>228 687</b>

La propriété d'Egarande est amortie à hauteur de 186 088€.

## 1.3 - Créances

Les autres créances, pour un montant brut de 275 560 €, se décomposent comme suit :

	au 31/12/18	au 31/12/19
Subventions à recevoir	20 000	175 898
Débiteurs divers	150 653	98 914
Produits à recevoir		749
<b>Total Brut</b>	<b>170 653</b>	<b>275 560</b>
Dépréciation de créances	-53 718	-45 451
<b>Total Net</b>	<b>116 935</b>	<b>230 109</b>

### - Subventions à recevoir à moins d'1 an :

Sont portées en subventions à recevoir, les subventions obtenues mais non encaissées sur l'exercice concernant des programmes en cours de développement.

### - Débiteurs divers à moins d'1 an :

Le solde du compte Débiteurs divers se détaille comme suit (en €):

	31/12/2018	31/12/2019
Avances partenaires Burkina Faso	515	1 263
Avances partenaires Vietnam	11 389	375
Avances partenaires Népal	4 839	3 292
Avances partenaires Cambodge	62 604	26 961
Avance Personnel Terrain	384	2 315
Organismes sociaux (2)	10 826	5 734
Autres Crédeurs divers	5 724	6 858
Hello Asso	6 659	12 376
Créances & avances Personnel siège (1)	47 713	39 738
<b>TOTAL</b>	<b>150 653</b>	<b>98 914</b>

(1) Provisionné à hauteur de 39 738 euros

(2) Provisionné à hauteur de 5 713 euros

### - Dépréciations créances

- La créance vis-à-vis d'un ancien salarié est dépréciée à hauteur de 39 738 €, en diminution de 7 975 € suite aux remboursements reçus en 2019.
- La créance sur le CFE est dépréciée à hauteur de 5 713 €.

## 1.4 - Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement (VMP) sont évaluées à leur coût d'acquisition (hors frais bancaires). En cas de cession de titre de même nature, la méthode de valorisation des VMP est la méthode « premier entré premier sorti ».

L'association ne détient pas de valeurs mobilières de placement au **31/12/2019**.  
Pour mémoire, au **31/12/2018** les valeurs mobilières de placements s'élevaient à **0€**.

## 1.5 - Disponibilités

Les disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours mensuel inforeuro de décembre 2019, soit :

Burkina-Faso	1 € =	655,957	XOF
Cambodge	1 € =	4 490,5	KHR
Etats-Unis	1 € =	1,1005	USD
Népal	1 € =	126,41	NPR
Vietnam	1 € =	25 531,60	VND

Après conversion aux taux mentionnés ci-dessus, les disponibilités nettes en banque et caisses s'élèvent à **1 025 790 € au 31/12/2019** contre **945 267 € au 31/12/2018**. Ce niveau élevé est lié à la réception de subventions importantes la deuxième quinzaine de décembre

## 2 - Bilan Passif

### 2.1 - Fonds associatifs

Les fonds propres et les fonds associatifs au 31 décembre 2019 s'élèvent à **238 171 €** et sont constitués des éléments suivants :

Compte	Libellé	Comptes au 31/12/2018	Reprise	Affectation	Comptes au 31/12/2019
102	Fonds associatif sans droit de reprise	435 292	-135 292	0	300 000
106	Réserves	0		0	0
110	Report à nouveau	0		8 261	8 261
120	Résultat de l'exercice 2018	-127 031	127 031	0	0
120	Résultat de l'exercice 2019	0	0	0	-70 090
	Total	308 261	-8 261	8 261	238 171



## 2.2 - Provisions pour risques et charges

Détail des provisions	au 31/12/2018	Augmentation	Diminution	au 31/12/2019
Prov. Risque sur audits UE (1)	5 447		5 447	0
	<b>5 447</b>	<b>0</b>	<b>5 447</b>	<b>0</b>

(1) Le dénouement de l'audit provisionné à hauteur de 5447€ au 31/12/2018 s'est soldé par le reversement de 5447€ à la commission européenne en 2019.

## 2.3 - Fonds dédiés

Les fonds dédiés s'élèvent à **71 525 au 31/12/2019** contre **68 933 € au 31/12/2018**, et se présentent de la façon suivante :

### - Décomposition par pays

Pays	Fonds dédiés au 31/12/2018	Fonds affectés en 2018	Charges sur projets	Fonds dédiés au 31/12/2019
Burkina Faso	0	506 318	485 052	21 266
Cambodge	58 185	774 269	782 195	50 259
Népal	10 748	322 411	333 159	0
Vietnam	0	262 594	262 594	0
<b>TOTAL</b>	<b>68 933</b>	<b>1 865 592</b>	<b>1 863 000</b>	<b>71 525</b>

### - Produits constatés d'avance

Le solde du compte « produits constatés d'avance » (montant total de **983 643 €** concerne des subventions reçues en 2019 et se détaille comme suit :

Origine	pays	Produits constatés d'avance au 31/12/2019
Fonds publics	Burkina Faso	71 954,00
	Cambodge	600 777,00
	Népal	62 000,00
	Vietnam	71 214,00
Fonds privés	Burkina Faso	67 039,00
	Cambodge	20 000,00
	Népal	42 833,00
	Vietnam	47 826,00
<b>Total</b>		<b>983 643,00</b>

## 2.4 - Dettes fournisseurs & comptes rattachés

Le poste « Dettes fournisseurs & comptes rattachés » comprend les factures non parvenues ou non arrivées à échéance, liées à l'activité courante de l'association. Elles sont toutes à échéance de moins d'un an. Le solde de ce compte s'élève à **24 789 € au 31/12/2019** contre **56 272 € au 31 décembre 2018**.

## 2.5 - Dettes fiscales et sociales

Le poste « Dettes fiscales et sociales » se décompose comme suit (en €):

	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2019</b>
Rémunérations dues	1 057	1 057
Organismes sociaux	21 748	29 008
Provision congés payés	22 323	26 451
Etats et autres collectivités publiques	39	39
Taxe sur les salaires	0	6 231
Formation continue	970	1 353
<b>TOTAL</b>	<b>46 138</b>	<b>64 139</b>

## 2.6 - Autres dettes

Les autres dettes ont évolué comme suit (en €)

	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2019</b>
Partenaires	1 979	2 877
Créditeurs divers	392	28
Solde sur projet à rétrocéder	10 398	0
<b>TOTAL</b>	<b>12 768</b>	<b>2 905</b>

## D. Informations relatives au compte de résultat

### 1 – Produits

Les produits par financeur s'élevaient à :

Financier	2018		2019	
		%		%
Agence Française de Développement	421 024	24,0%	485 133	24,1%
Subventions locales d'origine publique	52 726	3,0%	174 831	8,7%
autres subventions publiques	172 566	9,9%	272 450	13,5%
Fondations & mécénat d'entreprise	115 854	6,6%	118 689	5,9%
Autres fondations	243 303	13,9%	484 957	24,1%
Associations	74 071	4,2%	51 117	2,5%
Subventions locales d'origine privée	91 531	5,2%	49 338	2,5%
Legs et libéralités	0	0,0%	15 182	0,8%
donateurs privés	263 353	15,0%	326 399	16,2%
divers	23 287	1,3%	32 772	1,6%
Ajustements années antérieures	283 780	16,2%	0	0,0%
Ajustements années antérieures	10 000	0,6%	1 350	0,1%
<b>TOTAL</b>	<b>1 751 497</b>	<b>100%</b>	<b>2 012 218</b>	<b>100%</b>
Fonds dédiés	103 830		68 933	
produits financiers	3 517		6 841	
produits exceptionnels	70 115		8 559	
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>1 928 958</b>		<b>2 096 551</b>	

### 2 – Charges

La répartition des charges 2019 par destination est la suivante (en €) :

	2018		2019	
	montant €	en % ( hors ajustements)	montant €	en % ( hors ajustements)
Burkina Faso	240 758	12%	465 405	21%
Cambodge	565 998	28%	745 114	34%
Népal	320 644	16%	279 959	13%
Vietnam	215 204	10%	214 258	10%
France	15 541	1%	19 434	1%
Coordination multi-pays	95 423	5%	70 343	3%
<b>Total Missions</b>	<b>1 453 568</b>	<b>84,77%</b>	<b>1 794 513</b>	<b>82,82%</b>
<b>Total Siège</b>	<b>261 210</b>	<b>15,23%</b>	<b>372 128</b>	<b>17,18%</b>
Ajustements	341 211			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 055 990</b>		<b>2 166 641</b>	

## **E. – Autres informations**

### **1 - Effectif moyen (en équivalent temps plein)**

<b>Catégorie</b>	<b>Salarié siège</b>
Cadre	4,9
Non Cadre	1,0
<b>Total de l'effectif</b>	<b>5,9</b>

### **2 – Informations relatives à la rémunération des dirigeants**

En application de l'article 20 de la loi n° 206-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés s'est élevé à 97 391€.

### **3 – Information concernant le Compte Personnel de Formation**

<b>C.P.F.</b>	<b>Volume d'heures</b>
Cumul des droits acquis par les salariés au cours de l'exercice	141,38
Cumul n'ayant pas fait l'objet d'une demande de salariés	141,38

### **4 - Information sur les honoraires du commissaire aux comptes**

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice 2019 s'élève à 5 076 € H.T.

## **F. Compte d'emplois annuel des ressources collectés auprès du public**

Le Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public est établi en application de l'article 9 de l'ordonnance n°2005-856 du 28 juillet 2005 qui décrit les modalités retenues pour le compte emploi annuel des ressources prévu à l'article 4 de la loi n°91-772 du 7 août 1991.

Le Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public est conforme au nouveau modèle homologué par l'Arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement n° 2008-12 du Comité de la réglementation comptable.

**2019 - COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES GLOBALISE AVEC AFFECTATION DES RESSOURCES COLLECTEES  
AUPRES DU PUBLIC PAR TYPE D'EMPLOI**

EMPLOIS	Emplois de N = comptes de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = comptes de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
			<b>REPORT DES RESSOURCES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE</b>		165 304
<b>1 - MISSIONS SOCIALES<sup>1</sup></b>	<b>1 722 278</b>	<b>308 682</b>	<b>1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC</b>	<b>284 972</b>	<b>284 972</b>
<b>1.1. Réalisées en France</b>	<b>19 434</b>	<b>19 434</b>	<b>1.1. Dons et legs collectés</b>	<b>82 565</b>	<b>82 565</b>
- Actions réalisées directement	19 434	19 434	- Dons manuels non affectés	48 369	48 369
- Versements à d'autres organismes agissant en France	0	0	- Dons manuels affectés	19 014	19 014
<b>1.2. Réalisées à l'étranger</b>	<b>1 702 844</b>	<b>289 248</b>	- Legs et autres libéralités non affectés	15 182	15 182
- Actions réalisées directement	1 104 389	187 593	- Legs et autres libéralités affectés		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes	598 455	101 654	<b>1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public</b>	<b>202 407</b>	<b>202 407</b>
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>266 023</b>	<b>31 540</b>	<b>2 - AUTRES FONDS PRIVES</b>	<b>693 248</b>	
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	100 414	11 905	<b>3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>926 967</b>	
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés	111 468	13 216	<b>4 - AUTRES PRODUITS</b>	<b>108 718</b>	
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours pub	54 141	6 419			
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>106 814</b>	<b>12 664</b>			
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>352 886</b>			
<b>I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>2 095 116</b>		<b>I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>2 013 904</b>	
<b>II - DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>	<b>0</b>		<b>II - REPRISE DES PROVISIONS</b>	<b>13 714</b>	
<b>III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES</b>	<b>71 525</b>		<b>III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS</b>	<b>68 933</b>	
			<b>IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)</b>		
<b>IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	<b>-</b>		<b>V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	<b>70 090</b>	
<b>V - TOTAL GENERAL</b>	<b>2 166 641</b>		<b>VI - TOTAL GENERAL</b>	<b>2 166 641</b>	<b>284 972</b>
<b>VI - Part des acquisitions d'immeubles brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public</b>					
<b>VII - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public</b>					
<b>VIII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>352 886</b>	<b>VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>352 886</b>
			<b>SOLDE DES RESSOURCES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE</b>		<b>97 390</b>

**EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE**

Missions sociales			Bénévolat		
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
Total	0		Total		0,00

<sup>1</sup> Ou dépenses opérationnelles

## **1 - Définition des missions sociales**

PE&D est une ONG de développement dont la mission consiste à concevoir et mettre en œuvre des projets qui permettent *d'améliorer les conditions de vie, de santé et d'éducation des enfants particulièrement défavorisés*, et de manière indissociable, de leurs mères et plus largement des communautés dont ils font partie.

PE&D se définit comme un opérateur direct de projets de développement. Ses actions prennent en compte les besoins et les aspirations des bénéficiaires, suscitent leur participation. PE&D veille à l'ajustement permanent des projets à la réalité du terrain.

La définition d'actions pérennes est une préoccupation présente dès la conception de projets à travers la recherche d'une approche pragmatique, d'une économie de moyens et le renforcement des capacités des bénéficiaires.

**Les secteurs de la Santé, de l'Education et du Travail social**, dits « prioritaires », constituent le cœur de métier de PE&D, pour lesquelles l'association détient une expertise propre et un savoir-faire. Sur les projets de développement intégré, lorsque les besoins nécessitent de mettre en œuvre des activités dans les secteurs de l'Eau, de l'Agriculture ou du Développement Economique, PE&D recherche et conclut des partenariats avec d'autres organisations.

Le développement étant le résultat combiné des efforts des communautés, des autorités locales, des ONG locales et des services publics, PE&D cherche à établir une véritable coordination entre tous les acteurs pour la mise en place des activités.

PE&D aide les ONG locales partenaires à se professionnaliser dans leur domaine de compétences et les soutient institutionnellement de manière à ce qu'ils poursuivent ensuite leurs activités de manière autonome, voire indépendante.

PE&D n'exclut pas d'intervenir pour une urgence qui surviendrait sur ses lieux d'implantation.

## **2 - Définition des ressources issues de la générosité du public**

Ce sont :

- les dons ponctuels des particuliers (selon la demande des donateurs, ils sont affectés ou non à un projet).
- les dons mensuels des particuliers

## **3 - Règles d'affectation et répartition des couts et ressources**

### **Dépenses de missions sociales :**

- Les coûts des missions sociales réalisées en France en 2019 sont constituées pour l'essentiel des charges de personnel affectées aux activités de plaidoyer et d'éducation au développement.
- Les dépenses directes des missions sociales correspondent à l'ensemble des dépenses courantes réalisées sur le terrain ainsi que les coûts de personnel volontaire (VSI) et le personnel local.

- Les dépenses indirectes des missions sociales concernent les frais de personnel du siège : les chefs de secteur et le directeur général. Le calcul du coût de ces derniers se fait sur la base du déclaratif du temps passé sur les missions.

Après utilisation des subventions affectées, le solde de ces emplois est financé par des ressources collectées auprès du public pour 308k€.

#### **Frais de recherche de fonds :**

- Frais d'appel à la générosité du public :
  - Les coûts de réalisation et d'envoi du bulletin trimestriel, calculés en fonction du nombre de pages du bulletin sur lesquels PE&D sollicite la générosité du public.
  - Les frais bancaires liés aux dons en ligne
- Frais de recherche des autres fonds privés :
  - Coût des personnes chargées de la recherche de fonds, calculé sur la base du déclaratif du temps passé à cette recherche.
- Charges liées à la recherche de subventions & autres concours publics :
  - Coût du directeur calculé sur la base du déclaratif du temps passé à cette recherche.

#### **Frais de fonctionnement :**

- Coût du directeur (calculé sur la base déclaratif du temps passé à l'administration et la gestion générale)
- Coût du personnel financier et administratif au siège
- Frais généraux du siège.

Le financement des coûts de fonctionnement et de recherche de fonds est assuré par les frais administratifs perçus sur les subventions, des subventions directement affectées, les recettes des événements et autres produits divers. Le solde, est financé par les collectes auprès du public dans la limite de 20% des dites collectes.

En 2019 les frais de fonctionnement et de collecte de fonds se sont élevés à 373k€ et sont financés par les collectes auprès du public pour 44k€.

## **4 - Contributions volontaires en nature**

En 2019, 24 bénévoles ont participé à l'activité de l'association, en consacrant 263 jours au support des activités du siège ou du terrain.

Compte tenu de la diversité des activités menées, une valorisation monétaire est peu fiable. Par prudence, PE&D ne les comptabilise pas.